



Gouvernement du Québec  
Le premier ministre

Québec, le 24 mars 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 17 mars dernier, la députée de la circonscription de Taschereau, madame Agnès Maltais, inscrivait au feuillet des questions à la suite de révélations de l'UPAC visant le cabinet de l'ex-ministre Nathalie Normandeau et le financement du Parti libéral du Québec à ce moment.

Cette nouvelle requête, presque en tous points semblable à celle exprimée par madame Maltais en novembre dernier, m'amène à soumettre les mêmes éléments de réponse, en réitérant d'entrée de jeu la détermination du Parti libéral que je dirige à poser les gestes nécessaires pour arrêter ceux qui contournent nos lois et ainsi rétablir la confiance des citoyens envers leurs institutions.

La mise en place en 2009 de l'escouade Marteau pour lutter contre la criminalité dans le secteur de la construction et de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) en 2011, dont le budget total est maintenant de près de 48 millions de dollars par année et qui compte un effectif de 328 personnes, témoigne de cette volonté de faire la lumière sur l'existence de pratiques frauduleuses de financement des partis politiques.

Les travaux de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction, créée en octobre 2011, vont en ce sens. De plus, la plupart des recommandations proposées dans le rapport qui a été fait par l'Unité anticollusion du ministère des Transports sont déjà en application.

Je rappelle par ailleurs l'adoption de 11 lois concernant le financement des partis politiques et le secteur de la construction.

En terminant, je tiens à souligner que le Parti libéral du Québec est le premier parti politique québécois à s'être doté d'un nouveau code d'éthique. Aucun compromis ne sera fait sur l'intégrité et nous continuerons de collaborer aux enquêtes de l'UPAC. Cela dit, l'UPAC est totalement indépendante et nous ne commenterons pas ces enquêtes.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le premier ministre,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Philippe Couillard', written in a cursive style.

Philippe Couillard